

Bonjour, vous avez reçu un message depuis la page de votre site
<https://www.saintlambertdesbois.fr/municipalité/enquête-publique-plu/> :

Nom: Jore

Message: Bonsoir,

Au vu de PC (constructions ou/et agrandissements) récemment accordés, je m'interroge vraiment sur le PLU actuel. J'estime en effet qu'il ne préserve pas assez d'une part , l'esthétique de nos constructions et de nos espaces verts, et, d'autre part, l'histoire de notre village présente à travers les monuments et lieux classés MH.

Ne serait-il pas possible de réviser le PLU en tenant compte des dispositions des anciens POS et COS ?

Il ne faut surtout pas en arriver à une concentration d'habitations telle que celle observée dans certains hameaux de Magny les Hameaux (Cressely), et nous en prenons le chemin !

Gérard Jore

L'utilisateur a accepté la Politique de confidentialité. Date/heure : 2023-01-25 18:48:19 CET